

**Ce que dit la FFRandonnée : Balisage et signalisation.** Pour permettre la pratique et le développement de la randonnée pédestre, la FFRandonnée a créé un stade qui compte aujourd'hui près de 115 000 km de sentiers de Grande Randonnée (GR® et GR® de Pays) auxquels s'ajoutent environ 100 100 km d'itinéraires de Promenade et Randonnée, soit 215 100 kilomètres reconnus et entretenus par près de 8 900 baliseurs bénévoles de la Fédération - Le balisage et la signalisation des itinéraires de randonnée pédestre sont régis par une charte officielle. Cette charte apporte une cohérence sur tout le territoire et garantit la qualité des matériaux et des procédés de fabrication (respect de l'environnement des sentiers, durabilité des matériaux et des couleurs utilisés, etc.). Lien : [Le balisage des itinéraires de randonnée - Fédération Française de la Randonnée Pédestre \(ffrandonnee.fr\)](https://www.ffrandonnee.fr/)

### **Mais pourquoi devient-on baliseur et comment ?**

Deux stages ont été suivis cette année. Par 15 personnes au CREPS de Toulouse et 13 qui se sont retrouvées à Fougaron, dans les locaux de l'auberge du même nom. Tous avec cette envie **de rendre ce qu'ils trouvaient fort agréable en randonnée : un balisage parfait !**



Deux jours de stage sont nécessaires, partagés en différentes sessions : en salle pour toute la théorie, indispensable et diffusée de manière la plus « digeste » possible et sur le terrain dès le 1<sup>er</sup> après-midi. Orientation/carte/boussole sont mis en pratique dans un sous groupe et dans un deuxième, la démonstration des gestes de choix de support de balisage, préparation de ce support, peinture ...



La deuxième journée les équipes sont formées (par 3 avec encadrant) et le chantier se fait « pour de vrai » de la préparation de la caisse à outils partagée au nettoyage et rangement de celle-ci au retour du chantier. L'application de la Charte graphique prend forme : choix du support, préparation de la balise à peindre aux normes fédérales, à la bonne hauteur, au bon endroit... Du plaisir il y en a : être en groupe actif pour une cause commune, la journée en plein air, les liens sociaux qui se forgent... et regarder avec satisfaction le travail bien fait !

La formation balisage est également dispensée auprès de techniciens de Communauté de Communes. Tel a été le cas de 2 techniciens de la Communauté de Communes Cœurs et Coteaux du Comminges en 2022. L'année antérieure, 8 techniciens avaient suivi cette formation adaptée à leurs conditions de travail étant donné leur connaissance du terrain.



En 2024, deux stages seront proposés : un à Fougaron, l'autre sur Toulouse pour faire en sorte de répondre à votre envie de devenir baliseur. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Si vous hésitez, allez faire un essai dans un des clubs partenaires du CDRP31 ou signalez votre « envie » d'apprentissage par mail à [haute-garonne@ffrandonnee.fr](mailto:haute-garonne@ffrandonnee.fr) . Attention : essayer c'est l'adopter !